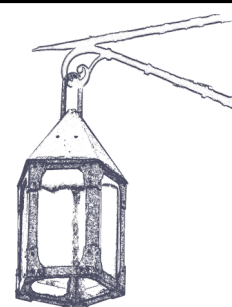




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N° 27 SEPTEMBRE 2022



Après les grandes vacances, la rentrée a sonné.

Le jeudi 1^{er} septembre, les petits écoliers ont retrouvé le chemin de l'école de Beynac et Cazenac. Les baskets ont remplacé les chaussures cirées et les sacs à dos ont suppléé les cartables en cuir d'autrefois, mais la pression psychologique est toujours identique dans les petites têtes.

Une nouvelle maîtresse, Nathalie Leteneur a été nommée. Elle est maman de deux enfants et a enseigné plusieurs années en Gironde.

Le matin de la rentrée, les enfants ont été accueillis par l'équipe pédagogique ainsi que par le maire, Serge Parre.

Quel plaisir d'entendre à nouveau les cris, de voir la joie des retrouvailles, de redécouvrir les sourires si longtemps cachés par les masques ! Effectivement, aucune prévention sanitaire n'est maintenue pour cette rentrée, mis à part les nettoyages soignés et habituels des locaux.

L'effectif de l'école de Beynac est de 19 élèves : 5 élèves en CE2, 8 élèves en CM1 et 6 élèves en CM2

Les premières impressions de la maîtresse :

- Est enchantée par l'accueil qu'elle a reçu à son arrivée.
- Trouve la structure bien adaptée et apprécie les ressources en matériel pédagogique.
- Considère que le terrain de sport à proximité de la salle de classe est une chance, vu les 30 minutes de sport par jour (temps imposé par l'Education Nationale depuis cette rentrée).
- Et bien sûr, considère qu'enseigner dans un cadre aussi privilégié (village, région...) est un support idéal au niveau éducatif, mais aussi améliore la qualité de vie.

Nous souhaitons une bonne année scolaire aux grands et aux petits !



L'assemblée générale de l'Amicale Laïque aura lieu le jeudi 22 septembre à 20h30 à la salle des fêtes de Beynac et Cazenac. Nous comptons sur votre présence.



Invités par la municipalité de Beynac et Cazenac, le préfet Jean-Sébastien Lamontagne et la sous-préfète de Sarlat, Nadine Monteil étaient dans le village le lundi 18 juillet sous un soleil de plomb. La sous-préfète connaît parfaitement la commune pour avoir travaillé très souvent sur divers dossiers, notamment sur l'autorisation d'aménagement du parking du Capeyrou. Pour le préfet, c'était une première, bien qu'ayant beaucoup entendu parler de Beynac et Cazenac depuis sa prise de fonction en Périgord. Ce fut l'occasion pour le maire, Serge Parre, de leur exposer les atouts du village ainsi que toutes les contraintes liées aux falaises, aux zones inondables et à la circulation.



Les élus présents ont pu librement échanger sur la déviation. L'édile a rappelé l'engagement électoral de la municipalité sur ce sujet et a donné les chiffres des dernières élections qui sont un véritable référendum pour le contournement de Beynac.

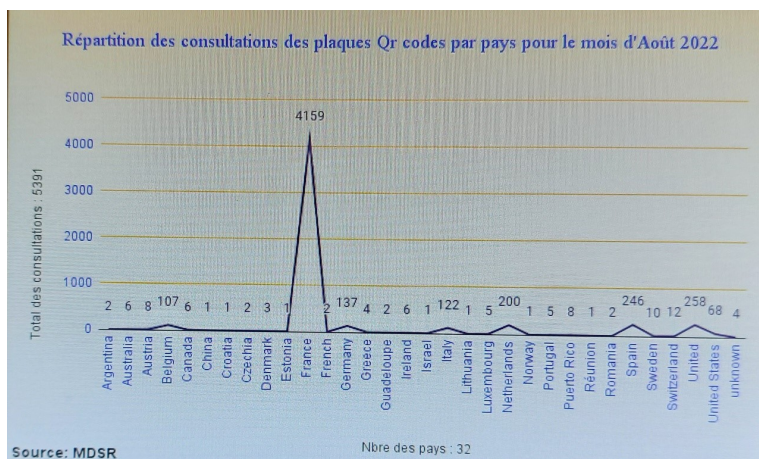
En visitant ensuite le village, Jean-Sébastien Lamontagne a pu s'imprégner de la configuration des lieux. Il s'est dit impressionné par la falaise et les risques encourus. Et, en longeant la D 703 sur la promenade piétonne, au passage de deux camions qui ont eu beaucoup de difficultés pour se croiser dans le virage et aux cyclistes obligés de circuler sur le cheminement réservé aux piétons, il a pu constater les problèmes de circulation dans la traversée du bourg.

Lors de cette visite constructive, tous les travaux réalisés depuis deux ans par la municipalité ont été présentés et les projets en cours ont été évoqués.



La municipalité de Beynac a acheté le terrain situé entre la rue des Escassols et le parking du même nom (partie boisée sur la photo).

Ce terrain provenant de la succession Vigier servira à créer, dans sa partie basse, une zone de stationnement pour les riverains et les employés des commerces.



Du 1er au 31 août, 5391 personnes de 32 nationalités différentes ont consulté les QR Codes en 17 langues installés dans les rues de Beynac et près de l'église de Cazenac. Une majorité de français (4159), mais aussi 107 belges, 137 allemands, 122 italiens, 200 hollandais, 246 espagnols, 258 anglais, 68 américains, etc.

De nombreuses sociétés proposent des offres de travaux de rénovation énergétique très alléchantes mettant en avant des aides publiques de la Région, du Département :

Isolation par l'extérieur à 1 €, 20 000 € de subventions pour des panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur financée à 100%... Ce genre de fleurit en ce moment sur les réseaux sociaux et sur internet.

Soyez prudent lors de vos recherches sur Internet ou par téléphone !

Si l'on vous demande des renseignements personnels (adresse, n° de téléphone) au fil de votre navigation, vous serez démarché par téléphone plus tard, c'est certain.

, aucun service public neutre ne vous appellera spontanément sans que vous l'ayez sollicité.

Avant de vous engager, ne signez rien, prenez le temps de comparer et vérifiez les aides financières mobilisables en contactant nos conseillers

Si vous avez rencontré un problème ou avez été victime d'une arnaque, signalez-le sur



Certes, ils ont manqué les traditionnels feux d'artifice sur les bords de la Dordogne (interdit par la Préfecture du fait des risques d'incendie). Mais quoi de mieux qu'un concert des Rody's dont Alex, le leader, petit fils de beynacois*, pour renouer avec la fête du 15 août à Beynac. Plus d'un millier de beynacois* et touristes ont pu vibrer tard dans la nuit sur les airs pop rock du groupe invité par le Comité des fêtes.

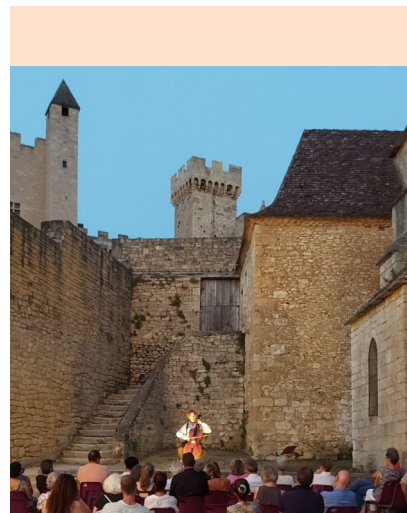


Cazenac est le site idéal pour observer les étoiles ! Le comité des fêtes a imaginé ce nouveau rendez-vous. Pique-nique amical et familial devant l'église et, à la tombée de la nuit, télescopes, jumelles et explications d'un spécialiste du ciel ont permis aux amateurs ou néophytes d'observer les constellations de la voûte céleste et notre bonne vieille lune dans un ciel sans nuage.



Paella géante pour 180 convives, feux d'artifice et feu de la Saint-Jean (autorisés), le solstice d'été fut bien fêté à Beynac, et ce, grâce au dynamisme du comité des fêtes, de son président Pascal Trémoulet et de tous les bénévoles qui le suivent dès que le bureau du comité décide d'une nouvelle manifestation.

Et de deux ! Le vide grenier devient un rendez-vous prisé des collectionneurs et autres chineurs sur le parking du Capeyrou. Il a réuni plus 70 exposants, accueillis par les bénévoles du comité des fêtes et de nombreux amateurs malgré une forte température d'un des épisodes de canicule de cet été.



En l'absence d'une association organisatrice de concerts, nous mettons à la disposition des artistes-interprètes, les lieux magnifiques dont dispose notre commune.

C'est ce que nous avons fait cette année en prêtant l'église et son parvis au violoncelliste Sébastien Renaud pour deux concerts au mois d'août.

Notre souhait serait de voir un jour, comme à Domme, Belvès, Le Buisson, Saint Chamassy, etc, des personnes passionnées prendre en main, au sein d'une association d'animations culturelles beynacoise*, l'organisation de concerts, expositions, conférences, etc. Elle pourrait compter sur nos conseils et notre aide pour sa mise en place et nous pourrions mettre à sa disposition les églises de Beynac et de Cazenac, le parvis de l'église de Beynac, la salle polyvalente et, plus tard, le théâtre de verdure en projet au Pech de la Fièrre pour faire revivre les Nuits Musicales de Beynac.

En attendant, comme nous l'avons fait jusque là, nous continuerons à proposer des lieux pour que les artistes et les interprètes s'expriment. Pour l'année prochaine deux demandes ont déjà été formulées concernant le parvis de l'église et la salle polyvalente.



Trois défibrillateurs ont été installés dans les rues de Beynac : un sous l'abribus de la Balme, un à la Porte Veuve et un autre à la salle des fêtes. Ce dispositif médical aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Du 19 septembre 2022 au 25 mars 2023, l'INSEE réalise une enquête sur la formation tout au long de la vie. Cette enquête permet de mesurer l'accès à la formation des adultes, que ce soit dans un but professionnel ou personnel. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE, Mme Cécile Cottaz, chargée de les interroger prendra contact avec eux. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

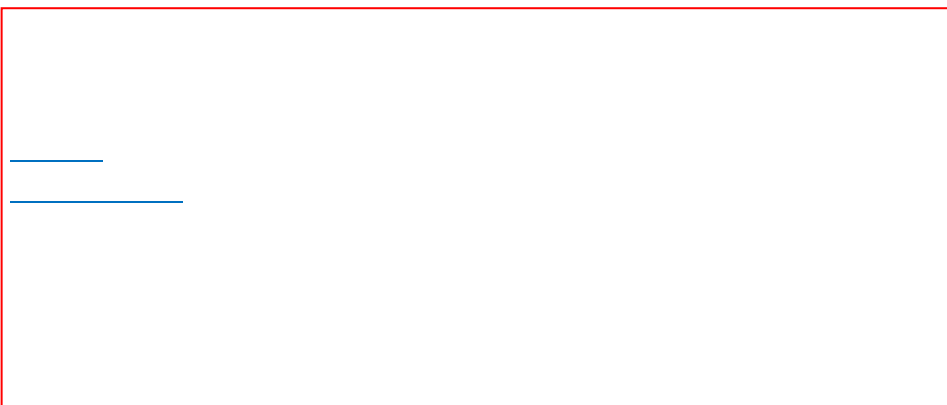


_____ : De nouveau le village va se parer de rose pour sensibiliser le grand public sur le cancer du sein. Les membres du Comité et de la Mairie vous donnent rendez-vous le 2 octobre à 9 h 30 sur le parking de la Balme, après un café convivial offert, départ d'une balade à travers le village pour découvrir les lieux où ont séjourné d'illustres personnalités. Venez nombreux.

_____ : Villageois attention ! On va frapper à votre porte ! Gare à ceux qui n'auront pas de friandises et autres à offrir à ces monstres gentils « des bonbons ou un sort ! ».

Le 31 octobre à 17 h 30, les enfants et leurs familles se retrouveront devant la salle des fêtes pour une déambulation en groupe dans Beynac et retour pour un moment convivial partagé.

_____ : Les 3 et 4 décembre : tout pour préparer vos fêtes et se mettre déjà dans l'esprit de Noël avec des animations et la venue du Père Noël.



112

Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes vers les pompiers ou le SAMU.